

DEPARTEMENT
DE LA DROMEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|---|----------------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération |
| 29 | 29 | 26 |
| PROCURATIONS : | | |

Séance du 25 OCTOBRE 2023

| |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 19 octobre 2023 |

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
et le VINGT CINQ OCTOBRE

| |
|------------------|
| Date d'affichage |
| 19 octobre 2023 |

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoints,
M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. RINCK - Mme BERTHE
M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : Mme BRUN-CASTELLY - M. TEULADE - Mme MACIPÉ - Mme FLAMAIN

Excusés : M. MONPEYSSEN - Mme TEISSEYRE

Non excusé : M. VAN ZELE

Secrétaire de séance : Mme LOUPIAS

2023 - 10 - 89

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022

Rapport annuel d'activités 2022 et Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité
du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

Conformément à l'article D. 2224-1 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rapport d'activités 2022, accompagné d'un rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale, est à leur disposition sur le site de l'intercommunalité : www.cc-bdp.fr.
Ces rapports retracent l'ensemble des multiples actions conduites collectivement au sein de l'intercommunalité pour l'année 2022.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022

Depuis 2017, la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale exerce des compétences qui ont été transférées par les 67 communes de son territoire (1 095 km² - 21 730 habitants – 19 habitants / km²).

Les instances de gouvernance 2020-2026 sont les suivantes :

- Le Conseil de Communauté (97 titulaires)
- Le Bureau
- Le Comité Exécutif
- La Commission Permanente
- Les 4 Comités Territoriaux
- Les 12 Commissions Thématiques

La CCBDP exerce des compétences obligatoires (aménagement du territoire, développement économique, gestion des milieux aquatiques, aires d'accueil des gens du voyage, déchets ménagers), optionnelles (logement, voirie, actions sociales) et facultatives (SPANC, culture, sport de pleine nature, gymnase de Buis les Baronnie, politiques publiques, valorisation du terroir, gestion du bassin de l'Ouvèze et de la Méouge).

Des actions partenariales avec le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, Le Pays une autre Provence et l'association Destination Drôme Provençale, sont conduites dans différents domaines.

COMMISSION PERMANENTE

FONCTIONNEMENT INTERNE – RESSOURCES HUMAINES

La CCBDP comptait fin 2022, 108 agents, 65 % de femmes, 41 % de contractuels, 98,38 ETP en moyenne pour un budget de 3 792 574,70 €.

FINANCES

Préparation budgétaire et exécution budgétaire

L'exercice budgétaire de la CCBDP se décline en 7 budgets distincts : budget Général + 6 budgets annexes (OM, SPANC, Zone d'Activités, Portage des Repas, Transports de Personnes, GEMAPI).

COMMUNICATION

En 2022, 13 000 exemplaires du magazine intercommunal n°10 et 11 ont été diffusés ; il y a eu 1 351 abonnés à la page Facebook de la CCBDP et 64 publications ; 15 287 visiteurs sur le site web ; 28 communiqués de presse ; le rapport d'activité 2021....

SERVICE MAINTENANCE PATRIMOINE

Ce service gère et entretient le patrimoine de la CCBDP (patrimoine bâti, Aire des Gens du Voyage et parc automobiles), il assure aussi le suivi des travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments et le suivi du déploiement de la fibre optique.

CLASSEMENT DES ARCHIVES CONTEMPORAINES

Ce service qui intervient auprès de 36 communes du territoire a trié 53,83 mètres linéaires d'archives contemporaines, en a classé 17,64 mètres linéaires et éliminés 17,11 mètres linéaires éliminés.

LES ACTIONS PAR COMMISSIONS

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Rhône Provence Baronnies

Ce document de planification et d'urbanisme fixe les grandes orientations du développement durable pour une durée d'environ 20 ans. Il s'appuie sur une vision prospective du territoire.

En 2022, des échanges avec les 3 Directions Départementales des Territoires (Ardèche, Drôme et Vaucluse) ont eu lieu ; poursuite du diagnostic territorial des commissions thématiques.

PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial

Il s'agit de coordonner et d'animer la dynamique territoriale pour la transition écologique et énergétique sur les volets d'atténuation et d'adaptation, avec plusieurs leviers d'action qui sont les suivants : Sobriété / Economie d'énergie - Développement / Autoconsommation – Adaptation.

Mobilités

Des actions en faveur d'une mobilité décarbonée et moins énergivore ont été entreprises en 2022, avec la réédition du service de prêt découverte gratuit de vélos à assistance électrique, la mise en place d'un service de location longue durée pour les plus précaires, la création d'une Centrale des Mobilités (physique, numérique et itinérante) et la signature d'une convention avec DROMOLIB pour initier les premières actions du schéma des mobilités durables.

Politique publique pour une transition énergétique : le SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat)

Poursuite du SPPEH en 2022 avec le même opérateur, le Ceder, avec des objectifs revus à la hausse et transformation de ce service en SPRH (Service Public de Rénovation de l'Habitat).

Architecte conseil

En 2022, cette mission a été renouvelée sous forme de marché. Deux nouvelles actions sont proposées par le service : la dématérialisation des fiches conseils et une intervention lors d'une formation avec le CAUE. 30 fiches-conseils ont été réalisées.

Habitat logement

Une étude pré-opérationnelle d'habitat programmé qui préfigurera un Programme Local d'Habitat (PLH) a démarré en 2022. Elle s'inscrit dans une démarche globale, qui doit, d'une part, prendre en compte les problématiques habitat / logement dans un contexte de faible densité de population, localisées sur des petites et très petites communes du territoire. Et, d'autre part, répondre au projet de revitalisation des communes de Nyons et de Buis-les-Baronnies, lauréates « Petite Ville de Demain ». L'étude donnera lieu, dans un second temps à une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Amélioration des conditions d'habitat des ménages modestes

En 2022, le PIG (Projet d'Intérêt Général) n'a pas été reconduit. La CCBDP a fait le choix de poursuivre le partenariat avec l'association SOLIHA pour accompagner les propriétaires modestes pour réaliser les travaux d'amélioration de l'habitat grâce aux subventions de l'ANAH et du Département.

Service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols

Au service des communes qui le souhaitent et qui disposent d'un document d'urbanisme en vigueur, la CCBDP propose un service mutualisé payant d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), constitué de 2 agents. En 2022, 492 dossiers ont été transmis pour instruction par les 18 communes adhérentes.

Activités de Pleine Nature

En 2022, la CCBDP en partenariat avec le Département a entrepris le déploiement de la signalétique des sentiers. L'espace trail des Baronnies en Drôme Provençale (21 parcours, 365 km d'itinéraires) a été créé. L'intercommunalité qui gère 1 900 km de randonnées pédestre, équestre et VTT, a assuré la promotion et la communication et a travaillé à la structuration de l'offre APN.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**Comités Territoriaux**

En 2022, 4 comités ont été organisés pour échanger sur l'action intercommunale afin d'adapter la mise en œuvre des compétences, d'échanger avec les élus.

Convention ruralité

Celle-ci a été renouvelée pour faciliter les démarches entre les communes et l'Education nationale.

Projet de territoire

Dans le cadre de la poursuite d'une réflexion globale à 20 ans, un séminaire s'est tenu en 2022 pour préciser les axes de travail stratégiques et opérationnels avec les acteurs du territoire.

Mutualisation

En 2022, 3 axes d'intervention ont été proposés par la CCBDP : le fonctionnement du service commun offrant un panel de services, l'action ponctuelle de co-production et la formation aux agents et aux élus

Conseillers numériques

Afin de réduire la fracture numérique, il a été procédé au recrutement de 3 conseillers numériques pour accompagner la population du territoire et des conventions ont été signées avec la Banque des Territoires et la CAF.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**Economie / Soutien à Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale**

L'association, à laquelle adhère la Communauté de communes, propose aux porteurs de projets un accompagnement, un financement et une mise en réseau pour la création, reprise ou développement de tous types d'activités : artisanat, commerce, activités agricoles ou libérales. En 2022, 95 porteurs de projets ont été accueillis, 23 entreprises ont été soutenues, 72 emplois ont été créés ou maintenus, 323 500 € de prêt d'honneur et 33 444 € de subventions ont été versés, le déploiement de la Signalisation d'Information Locale (SIL) s'est poursuivi.

Créer, aménager, gérer et commercialiser les ZAE

Depuis 2018, la CCBDP gère et commercialise les terrains de la ZAE de Séderon et de Nyons. Sur les 8,4 hectares de la ZA du Grand Tilleul, 8 150 m² restent proposés à la vente. Des études préliminaires pour l'aménagement de deux nouvelles zones d'activités économiques ont été lancées en partenariat avec les communes de Buis-les-Baronnies et de Nyons (6.5 hectares d'extension de la ZA du Grand Tilleul).

Agriculture

Cette opération vise à reconquérir du foncier non exploité et à permettre l'accès au foncier à des personnes en dehors cadre familial. En 2022, l'opération « espace-test agricole » s'est poursuivie ; un diagnostic foncier agricole à Rémuzat, Cornillon et Cornillac a été réalisé, un terrain agricole a été préempté aux Pilles et des réflexions ont été engagées sur les moyens d'actions sur les transmissions de foncier.

Démarche d'attractivité

Depuis 2019, la CCBDP en partenariat avec le département de la Drôme mène la démarche « Drôme c'est ma nature » qui est née de la volonté d'acteurs locaux d'agir ensemble pour faire rayonner leur département. Collectivités, offices de tourisme, sites culturels et patrimoniaux, hébergeurs, chefs d'entreprises se sont unis pour créer une véritable synergie qui profite à tous.

L'office de tourisme des Baronnies en Drôme Provençale

L'OT, dont le budget annuel s'élève à 834 000 €, a perçu de la part de la CCBDP 550 000 € de subvention conventionnelle en 2022. La saison a été bonne en terme de fréquentation mais plus mitigée en terme de consommation touristique, 120 600 visiteurs se sont rendus dans les 6 bureaux d'accueil de l'OT, la fréquentation du bureau de Nyons a augmenté de 16 % par rapport à 2021, ce qui représente désormais 69% de la fréquentation totale des bureaux, 37 prestataires ont été labellisés « Famille plus » et la taxe de séjour a généré 440 000 €.

TECHNIQUE**Déploiement de la fibre optique**

La CCBDP assure le financement à hauteur de 5 226 000 € et le suivi du déploiement de la fibre optique, porté par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN).

Il est prévu d'ici 2025, le déploiement de 17 870 lignes sur l'ensemble de la CCBDP.

Voirie

La Communauté de communes intervient pour entretenir la voirie classée d'intérêt communautaire sur demande des communes et par délibération du Conseil communautaire. Le montant total affecté aux travaux est de 1 451 152,86 € HT dont 584 745,86 € HT d'abondement de la CCBDP et de 866 407 € HT de dotation départementale.

Des marchés de maîtrise d'œuvre ont été signés et 47 communes sur 67 ont fait réaliser des travaux (70%) au cours de l'année 2022.

GEMAPI – Prévention des risques d'inondation et entretien des rivières

Les intercommunalités se sont regroupées afin d'exercer cette compétence à l'échelle des bassins versant et ainsi mieux répondre aux enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation. La CCBDP a transféré la compétence GEMAPI aux syndicats de rivière et a instauré la taxe GEMAPI.

Les 4 syndicats de bassins versants concernés sont :

- Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (**SMOP**)
- Le Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues (**SMEA**)
- Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (**SMBVL**)
- Le Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Büech et de ses Affluents (**SMIGIBA**)

Zone de Revitalisation Rurale

Il s'agit d'un contrat signé entre la Communauté de communes et l'Agence de l'Eau pour améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement, en partenariat avec les Conseils départementaux. Les communes ont jusqu'à la fin 2024 pour mener à bien 58 opérations de travaux d'eau et d'assainissement (coût global : 5 078 899 € HT).

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local obligatoire depuis 2006. Il est chargé de contrôler les installations d'assainissement non collectif, de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuel.

NOMBRE D'INSTALLATIONS

| | Total 2022 |
|---|------------|
| Nombre d'installations | 3 651 |
| Visite de bon fonctionnement | 353 |
| Visite de bon fonctionnement dans le cadre d'unevente | 77 |
| Dossier de conception | 67 |
| Visite de bonneexécution des travaux | 61 |
| TOTAL | 558 |

SOCIAL

Service Portage de Repas

Ce dispositif permet le maintien à domicile des personnes âgées habitant dans l'arrière-pays. En 2022 : le nombre d'usagers a diminué, il est passé de 38 à 33 personnes et 4 433 repas ont été livrés.

Transport

Des lignes de transports sont contractualisées avec la Région Auvergne Rhône Alpes (transport scolaire vers le Vaucluse pour des élèves du secondaire – service de transport de proximité Mévouillon – Lagagne). Ce service représente 41 243 € de dépenses / recettes.

Convention Territoriale Globale (CTG)

Depuis de nombreuses années, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), la CCBDP et la CAF sont partenaires pour accompagner et financer les équipements. En 2019, ce partenariat a évolué vers une contractualisation unique et vers une intervention coordonnée. La CTG vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions en direction des habitants dans les domaines de la Petite-Enfance, de la Parentalité, de l'Enfance et de la Jeunesse, de l'Animation de la vie sociale, de l'Habitat – logement – et du cadre de vie, de l'Accès aux droits et inclusion numérique.

Petite Enfance

Cette compétence est assurée par la CCBDP en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et en lien direct avec la PMI.

En 2022, les structures ont été accompagnées pour le maintien d'un accueil de qualité malgré les difficultés de recrutement depuis la crise sanitaire sur des postes qualifiés. Leurs bilans de fréquentation est satisfaisant. Le multi accueil Les Petits Lutins à Nyons présente un taux de d'occupation de 82,9% et un taux de facturation de 108,43%.

Service Enfance - Jeunesse - Animation territoriale

Il regroupe les ALSH enfance pour les 3 -12 ans et les ALSH jeunesse pour les 12 -17 ans (communes de – de 3500 hab.), le Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé) pour les 12-25 ans, et la coordination Enfance-Jeunesse sur le territoire intercommunal.

La Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) a été renouvelée pour la troisième fois entre la CCBDP et différents partenaires pour mener à bien sa politique.

La Coordination Enfance-Jeunesse

Le recrutement dédié à la coordination Enfance Jeunesse est en cours, cette fonction était assurée jusqu'ici par le responsable du service Enfance-Jeunesse.

Compétence Enfance

Elle concerne exclusivement les accueils de loisirs dont l'encadrement est assuré par du personnel professionnel (BPJEPS, BAFD, BAFA...). Il est fait recours à des professionnels techniques en fonction de l'activité.

En 2022, on compte 320 inscriptions à l'ALSH de Nyons, 87 à Séderon, 130 à Buis les Baronnies et 34 à la Motte Chalancon.

Compétence Jeunesse

Elle recouvre les ALSH des communes de moins de 3500 hab. du territoire (hors Nyons), la coordination Enfance-Jeunesse et le SASÉ (service d'accompagnement socio-éducatif). La prévention spécialisée a permis d'accompagner 47 jeunes. Les ALSH de Buis les Baronnies et de Séderon ont eu respectivement 64 et 21 jeunes inscrits.

Animation territoriale

La CTEAC (Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle) a été renouvelée pour la période 2022-2025, en vue de proposer une résidence de médiation artistique et une saison artistique et culturelle itinérante et gratuite.

Contrat Local de Santé

Suite au Diagnostic Local de Santé et grâce à l'engagement de la CCBDP avec l'Agence Régionale de Santé et les professionnels de Santé, les partenaires divers et les élus, un Contrat Local de Santé est en cours d'élaboration. Une chargée de mission a été recrutée.

BILAN ET PERSPECTIVES - Thierry DAYRE – Président de la CCBDP

L'année 2022 a été marquée par l'inflation, les effets de la guerre en Ukraine, l'augmentation du prix des énergies.

Malgré cette crise qui a fortement impacté les services et les charges de la CCBDP, la politique dynamique d'aménagement du territoire s'est poursuivie.

Il est nécessaire de rester solidaires et continuer d'investir pour l'avenir.

A la différence des années précédentes la CCBDP a édité un document qui complète son rapport d'activités 2022, présenté ci-dessous :

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Pour assurer le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, la CCBDP dispose de 1 926 conteneurs d'ordures ménagères sur 730 points de collecte répartis sur le territoire, 179 colonnes à verre, 1 217 conteneurs de collecte sélective, de 20 agents techniques, 6 ou 7 camions (qui ont parcouru 135 166 km en 2022), 3 déchèteries (+ 2 conventions d'utilisation des déchèteries voisines), 1 ressourcerie.

Elle adhère au Syndicat des Portes de Provence depuis 2017 pour le traitement des déchets issus des quais de transfert et des déchèteries intercommunales, dans un nouveau centre de valorisation et de traitement des déchets ultimes SYPROVAL, situé à Malataverne.

Bilan des tonnages collectés 2020-2022 :

| ⇒ COLLECTE | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---------|---------|---------|
| Ordures ménagères | 6 174 T | 6 191 T | 5 937 T |
| Journaux revue magazine | 179 T | 37 T | |
| Quai emballages recyclables | 717 T | 1 048 T | 1 153 T |
| Verre | 1 060 T | 1 146 T | 1 226 T |
| ⇒ DECHETERIES DE NYONS / BUIS LES BARONNIES / SEDERON | 2020 | 2021 | 2022 |
| Déchets d'Équipements électriques et électroniques | 232 T | 272 T | 232 T |
| Déchets Diffus Spécifiques | 44 T | 38 T | 44 T |
| Chimirec - Déchets hors périmètre. Traitement à Beaucaire | 42 T | 23 T | 42 T |

En 2022, des actions de promotion de composteurs individuels (achat) et partagés ont été menées, des emplois saisonniers d'ambassadeurs du tri ont été renouvelés et du compost a été distribué gratuitement.

Le bilan de la ressourcerie a progressé par rapport avec un chiffre d'affaires de 115 241 €, soit + 6 % ; 125 509 kg de déchets récoltés, soit + 13 % ; le panier moyen est de 7,74 €, contre 7,17 € en 2020 et 15 594 passages en caisse, soit + 10,9 %.

Indicateurs financiers TTC 2022 :

| SYNTHESE | Ordures ménagères résiduelles | Verre | Recyclables hors verre | Déchets déchèterie | Total 2022 | Total 2021 | Évolution |
|---------------------------|-------------------------------|----------|------------------------|--------------------|-------------|-------------|-----------|
| COUITS FONCTIONNELS | 353 031 € | 12 960 € | 134 534 € | 167 088 € | 667 613 € | 665 052 € | 0,39% |
| COUITS TECHNIQUES | 1 901 319 € | 69 800 € | 721 713 € | 598 838 € | 2 692 832 € | 2 741 194 € | -1,76% |
| COUITS INDUSTRIELS | 0,00 € | 33 419 € | 150 422 € | 74 434 € | 258 275 € | 193 388 € | 33,55 % |
| COUIT AIDES | 2 588 € | 10 126 € | 280 723 € | 41 943 € | 335 380 € | 344 470 € | -2,64% |
| MONTANT DES CONTRIBUTIONS | 3 723 730 € | 6 182 € | 41 407 € | 62 867 € | 3 834 186 € | 3 221 681 € | 19.01% |

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS

Pierre Combès

